

PRESCRI' mouv

Bouger plus pour vivre mieux !

DOSSIER DE PRESSE

Dispositif Prescri'mouv

Journée d'information et de promotion

Dimanche 13 octobre 2019

- Golf de la Cordelière – CHAOURCE (10)



PRESCRI'MOUV Grand Est : UN DISPOSITIF REGIONAL QUI FACILITE LA PRATIQUE D'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR PRESCRIPTION MEDICALE

Sommaire

• Communiqué de synthèse	4
• Le déroulé de la journée	5
• Contexte et enjeux	6
L'activité physique: un enjeu de santé publique	6
Plan régional « Activités physiques et sportives aux fins de santé 2018-2022 »	6
Prescri'mouv : un dispositif spécifique au Grand Est	6
• Des partenaires engagés au niveau local	7
• Le public bénéficiaire du dispositif	7
• Le rôle du médecin	8
Témoignage du Docteur RUETSCH	9
• Le créneau labellisé Prescri'mouv	10
• Les financements dont peut bénéficier le patient	11
• Une offre de créneaux Prescri'mouv dans l'Aube (MAJ 31/07/2019)	12
• Le Réseau Sport Santé Bien-Être (RSSBE)	15
• Contacts	16



Communiqué de synthèse



JOURNÉE D'INFORMATION ET DE PROMOTION DU DISPOSITIF PRESCRI'MOUV

M. le Préfet de l'Aube, Thierry MOSIMANN, Mme la Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé, Sandrine PIROUE, Mme la Présidente du Golf de la Cordelière, Josie BAZIRE, en partenariat avec le Réseau Sport Santé Bien Être (RSSBE) et le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), organisent le dimanche 13 octobre 2019, une après-midi d'information et de promotion du dispositif Prescri'mouv au Golf de la Cordelière à Chaource.

Mis en œuvre à compter d'octobre 2018, sur la base d'un bilan médico-sportif, le dispositif Prescri'mouv offre la possibilité aux médecins traitants de prescrire une activité physique adaptée à la santé de leurs patients, dans le cadre du parcours de soins.

Prescri'mouv est un dispositif spécifique au Grand Est.

Ce dispositif s'adresse dans un premier temps aux personnes adultes obèses et/ou atteintes de certaines maladies chroniques avec limitations fonctionnelles légères : diabète, cancer (sein, colorectal, prostate), maladie coronaire stabilisée, artérite des membres inférieurs ou broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO). Prescri'mouv s'appuie sur des partenariats tissés avec des associations compétentes et reconnues qui proposent une offre en proximité d'activités physiques adaptées.

Les médecins sont au cœur du dispositif. Cette action a pour principal objet de mieux faire connaître le dispositif aux médecins et aux autres professionnels de santé. L'ensemble de la démarche est organisée afin de permettre au médecin traitant d'accompagner le patient vers un mode de vie physiquement actif et en sécurité.

En savoir plus sur le dispositif : www.prescrimouv-grandest.fr

Dimanche 13 octobre 2019

- **GOLF DE LA CORDELIERE A CHAOURCE**
Entrée libre

Présentation du dispositif Prescri'mouv

Journée d'information et de promotion / Conférence de presse

- **13 h 45 – 17 h 30 : Accueil tout public et accès aux stands** des structures proposant de l'activité physique et sportive adaptée (présentations des disciplines, démonstrations, initiations) dans le parc du Golf de la Cordelière
 - **14 h 00 : Mot d'ouverture** par Mme BAZIRE, Présidente du Golf de la Cordelière
- Conférence de presse** en présence de M. MOSIMANN, Préfet de l'Aube, Mme PIROUE, Déléguée Territoriale de l'Agence Régionale de Santé
- **14 h 30 : Présentation du dispositif régional Prescri'mouv** par le Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Bilan Médico-sportif par l'Unité Transversale d'Education du Patient (UTEP) de Troyes.
 - **17 h 00 : Une réception sera offerte dans les salons du Château**



Contexte et enjeux

> L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Moins de la moitié des Français âgés de 15 à 75 ans atteignent un niveau d'activité physique favorable à la santé. Or, les bénéfices pour la santé de l'activité physique sont aujourd'hui bien documentés et ses effets démontrés, quels que soient l'âge et le sexe.

- L'activité physique et sportive régulière est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie.
- La Pratique régulière d'une activité physique et sportive, même d'intensité modérée, allonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. L'activité physique est une thérapeutique à part entière et intervient dans la prévention primaire, secondaire et tertiaire de nombreuses maladies chroniques.
- La pratique régulière d'une activité physique, même modérée, est un facteur majeur de prévention des principales pathologies chroniques (cancers, maladies cardio-neurovasculaires, BPCO, diabète et obésité).
- Enfin, la reprise d'une activité physique régulière adaptée est un élément majeur du traitement des principales pathologies chroniques (cardiopathies ischémiques, bronchopathie chroniques obstructives, obésité et diabète), de même que la pratique d'une activité physique prévient la récurrence de certains cancers.



> PLAN RÉGIONAL "ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES AUX FINS DE SANTÉ 2018-2022"

Le développement et le renforcement de la pratique d'une activité physique ou sportive pour les personnes atteintes de pathologies chroniques est un des objectifs du Plan régional « Activités physiques et sportives aux fins de santé » signé à Nancy, en présence de Madame Laura Flessel, ancienne ministre des Sports. Prescri'mouv répond à cet objectif

De même, la promotion de l'activité physique et sportive aux fins de santé figure parmi les priorités du Projet régional de santé 2018-2028 Grand-Est, arrêté en juin 2018. Un des objectifs est d'encourager la pratique d'une activité physique à tous les âges de la vie et de développer la prescription d'activité physique adaptée pour les patients atteints de certaines pathologies chroniques.

> PRESCRI'MOUV : UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE AU GRAND EST

Le Décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée (APA) prévoit la possibilité pour les médecins traitants de prescrire une activité physique adaptée à l'état de santé des patients porteurs d'une affection de longue durée.

Bien qu'elle soit reconnue comme une véritable thérapeutique, sa prescription reste encore peu utilisée en France. L'objectif du dispositif Prescri'mouv est de permettre aux médecins de prescrire une activité physique à son patient dans un cadre sécurisé.

Des partenaires engagés au niveau local

Impulsé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est, la Région Grand Est, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) et le Régime Local d'Assurance Maladie (RLAM), **le dispositif Prescri'mouv a été officiellement lancé dans l'Aube le 22 octobre 2018.**

Il offre la possibilité aux médecins traitants de prescrire une activité physique adaptée à la santé de leurs patients, dans le cadre du parcours de soins.



Dans l'Aube, la coordination de Prescri'Mouv est confiée par l'ARS Grand Est au Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE).

**Pour toutes questions sur le dispositif :
03 26 77 61 91**

Le public bénéficiaire du dispositif

Prescri'mouv vise à permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif sur une base régulière afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liées à l'affection de longue durée dont elle est atteinte.

Le dispositif s'adresse, dans un premier temps, aux personnes adultes atteintes de 6 pathologies différentes

- diabète,
- cancer (sein, colorectal, prostate),
- artérite des membres inférieurs,
- maladie coronaire stabilisée,
- broncho-pneumopathie chronique obstructives (BPCO)
- et/ou obésité de grades 1 ou 2 (indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40).

Le rôle du médecin

Le médecin traitant a un rôle central dans le dispositif Prescri'mouv

- **Etape 1** : le médecin traitant présente le dispositif à son patient et l'oriente vers la structure adaptée du département
- **Etape 2** : le patient prend contact avec l'Unité Transversale d'Education du Patient (UTEP) de Troyes ou Romilly sur Seine
- **Etape 3** : le professionnel de l'Activité Physique Adaptée (APA) propose un rendez-vous au patient afin de réaliser un entretien motivationnel et des tests de conditions physique. Il s'agit du **bilan médico-sportif**.

Le médecin traitant peut orienter le patient vers un numéro unique mis en place pour prendre rendez-vous et bénéficier d'un bilan médico-sportif :

03 52 62 64 37

À l'issue du bilan médico-sportif, selon son profil et ses besoins, le patient se voit proposer un des **3 parcours possibles** :

- **Parcours 1** : pratique autonome non encadrée (apport de conseil en vue d'une pratique en autonomie ou d'une inscription dans un club ou une association sportive)
 - **Parcours 2** : pratique d'une activité physique encadrée par un professionnel qualifié dans des créneaux sport santé ayant reçu le label Prescri'mouv
 - **Parcours 3** : accompagnement spécifique (séances collectives et/ou individuelles animées par un professionnel qualifié avant poursuite d'une activité physique dans le cadre du parcours 1 ou 2).
- **Etape 4** : le médecin traitant valide la proposition et rédige le certificat médical de non contre-indication à la pratique le cas échéant. Le patient peut alors se rendre auprès d'une structure proposant un créneau labellisé pour pratiquer la discipline de son choix.
 - **Etape 5** : à l'issue de la prise en charge, le professionnel APA réalise un bilan médico-sportif (parcours 2 et 3). Un entretien téléphonique de suivi à 6 mois et à 1 an est prévu (pour tous les parcours).

> TEMOIGNAGE D'UN MEDECIN

Interview du Docteur RUETSCH, Secrétaire de l'URPS, Médecin Libéraux Grand Est



Docteur Marcel RUETSCH

Secrétaire de l'URPS Médecins
Libéraux Grand Est

Médecin généraliste
à Dessenheim (Haut-Rhin)

En quoi le dispositif Prescri'mouv facilite, pour les médecins, la prescription d'activité physique ?

La prescription d'une activité physique aux personnes atteintes de pathologies chroniques est un **acte médical**. Il est sécurisé et sécurise le patient.

Le sport sur ordonnance constitue **une chance** pour mon patient d'aller mieux, de récupérer ses capacités physiques, son autonomie, sans risque, dans un encadrement adapté, répondant à ses possibilités fonctionnelles.

Prescri'mouv est un dispositif de **prévention tertiaire**. Il facilite la reprise

d'une activité physique en amont du réentraînement à l'effort : autrement dit, **AVANT** l'accès aigu cardiovasculaire.

Pourquoi le rôle des médecins est essentiel dans le dispositif Prescri'mouv ?

Bien que le déploiement de Prescri'mouv soit principalement confié aux réseaux, les médecins traitants (mais également les spécialistes qui suivent les patients souffrant de maladies chroniques) ont **un rôle central à jouer**. Le rôle du médecin n'est-il pas de dépister, de motiver, d'orienter ses patients ? Il doit "**sélectionner**" les patients sans limitation fonctionnelle sévère contraindiquant une activité physique. Il doit les orienter dans ce dispositif.

Quels sont les enjeux de son déploiement ?

Les enjeux du déploiement du dispositif Prescri'mouv sont, pour moi, nombreux, je vous indiquerai ici uniquement celui qui me semble incontournable et essentiel ; à savoir :

sécuriser les patients en couvrant l'ensemble du territoire à un moment où quelques incertitudes pèsent sur le devenir des réseaux (traditionnellement en charge du suivi des patients atteints de maladies chroniques et d'éducation thérapeutique). Ce tableau idyllique dépeint, j'ajouterais ici quelques remarques d'ordre administratif. Si l'on veut que les médecins s'approprient le dispositif, il faut "**le simplifier**".

Les médecins doivent, par exemple, pouvoir être informés facilement des activités physiques possibles, connaître les clubs agréés et leurs offres d'activités. Pour mieux soigner, nous devons à nos patients d'être "**ambitieux**". Nous pourrions, entre autres, nous inspirer d'autres pays, qui proposent déjà, en prévention primaire, des bons de prise en charge pour des activités physiques.

URPSML
Médecins Libéraux
GRAND EST

Le créneau labellisé Prescri'mouv

Dans le cadre du dispositif, un « créneau » dédié à de **l'Activité Physique Adaptée sur prescription** peut être proposé au patient. L'objectif est d'accompagner le patient vers la reprise progressive et en toute sécurité d'une activité physique.

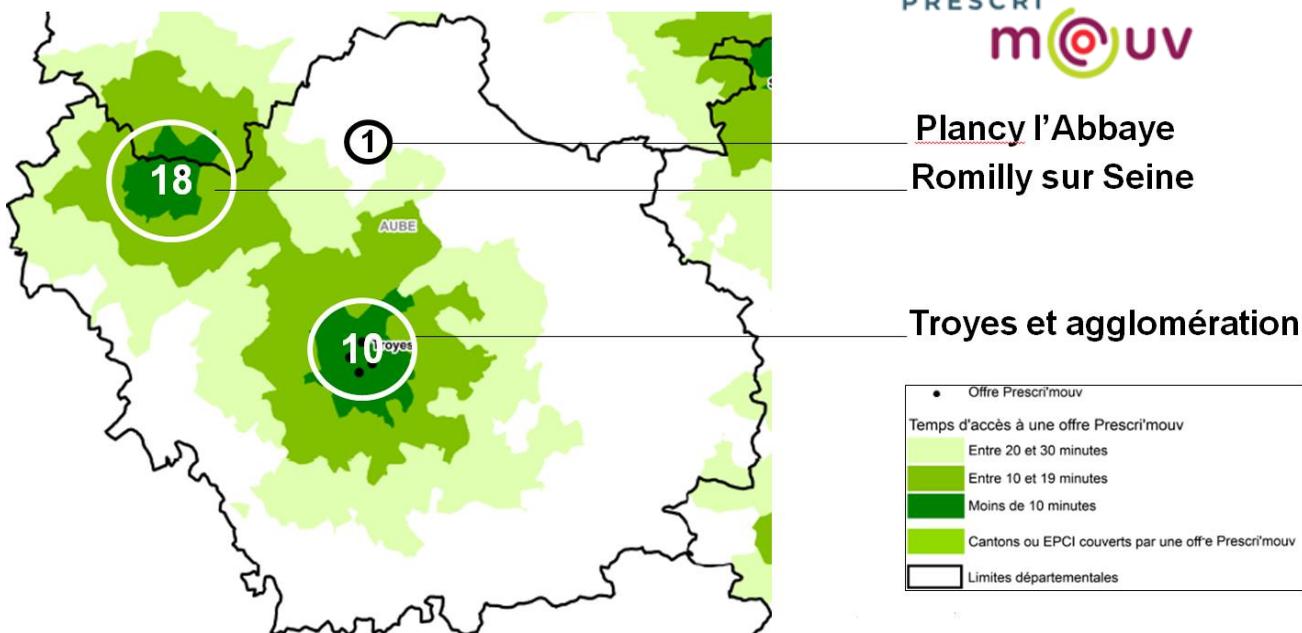
Le créneau labellisé est mis en place par une association, un club sportif, une collectivité ou toute autre structure ayant obtenu un label Prescri'mouv, gage de qualité. Les structures souhaitant bénéficier du label et ainsi accueillir des patients doit déposer une candidature suivant un cahier des charges défini et un certain nombre de critères qualité et sécurité.

- **Le cahier des charges est consultable sur www.prescriouv-grandest.fr**

En l'espace de seulement quelques mois, près de 10 structures ont reçu le label Prescri'mouv, soit **29 créneaux** (479 places), accessibles à des malades chroniques (voir en annexe).

Les associations proposent des créneaux labellisés pour diverses activités sportives : aéroboxe, marche nordique, gym d'entretien, pilates, escrime, natation, aviron, tennis, tennis de table.

Les secteurs de l'agglomération troyenne et de Romilly sur Seine proposent le plus grand nombre d'activités labellisées.



Offre des créneaux labellisés dans le département de l'Aube (MAJ : juillet 2019)

Les financements dont peut bénéficier le patient

Les prises en charge du bilan-médico-sportif et du parcours 3 sont prévues dans le dispositif.

L'accès aux créneaux labélisés est aujourd'hui énormément facilité grâce à l'implication des collectivités, de certains organismes, des associations de malades ou des mutuelles complémentaires de santé, ce qui minimise les frais d'inscription et peut même les couvrir sur demande.

Parfois, les équipements spécifiques sont mis à disposition par les structures sportives.

Annuaire des créneaux labellisés Prescri'mouv - Département de l'Aube

(MAJ - 31 Août 2019)

Pour plus de renseignements, contactez l'opérateur du territoire, le RSSBE

Commune	Discipline sportive	Jour(s)	Horaires	Pathologie	Nom de la Structure
Crancey	Remise en forme santé	Judi	15h30-16h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
Origny-le-Sec	Remise en forme santé	Lundi	15h30-16h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
Ossey les 3 maisons	Remise en forme santé	Mardi	9h - 11h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
Pars-Les-Romilly	Remise en forme santé	Mardi	9h - 10h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
PLANCY L'ABBAYE	Multi-activités	Judi	19h-20h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Activez-Vous
	Aérobixe	Mardi	9h - 10h15	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Ville de Romilly sur Seine, service de prévention
	Aérobixe	Mardi	10h15-11h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Ville de Romilly sur Seine, service de prévention
	Aquabike	Mardi	12h30 - 13h15	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Ville de Romilly sur Seine, centre aquatique "les 3 vagues"
	Gymnastique entretien	Mardi	10h - 11h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Ville de Romilly sur Seine, service des sports
	Gymnastique entretien	Judi	10h - 11h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Ville de Romilly sur Seine, service des sports

ROMILLY SUR SEINE	Marche nordique	Mardi	9h - 10h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Marche nordique	Mercredi	9h30-10h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Marche nordique	Judi	9h-10h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Marche nordique	Vendredi	9h-10h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Remise en forme santé	Vendredi	10h30-11h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Pilates	Vendredi	18h-19h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 athlétisme
	Tennis	Mercredi	20h15-21h45	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 tennis
	Tennis	Judi	20h30-22h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 tennis
	Tennis	Vendredi	14h-15h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Romilly Sport 10 tennis
Rosières Près Troyes	Tennis	Mardi	10h-11h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Rosières Omnisports tennis
	Tennis	Judi	14h-15h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Rosières Omnisports tennis
Saint Julien les Villas	Aviron	Samedi	10h-12h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Société nautique Troyenne
	Escrime	Vendredi	14h-15h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	Salle d'Armes de Troyes-TG

Troyes	Préparation physique générale	Lundi	18h30-20h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Athlétisme
	Préparation physique générale	Lundi	20h-21h30	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Athlétisme
	Marche nordique	Lundi	14h-15h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Athlétisme
	Marche nordique	Jeudi	14h-15h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Athlétisme
	Natation	Vendredi	10h30-11h15	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Natation
	Natation	Vendredi	11h15-12h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Natation
	Tennis de table	Lundi	17h-21h	Diabète, cancers, artérite des membres inférieurs, BPCO et Obésité	TOS Noës Tennis de table

STRUCTURE

> ADRESSE :

RSSBE

3, rue de l'Université
51100 Reims

> CHIFFRES CLÉS :



Près de 900 personnes intégrées
dans le parcours du RSSBE en 2018



15 EMS (Educateur
Médico-Sportif) sur 19 sites
en Champagne-Ardenne

PERSONNES RESSOURCES PRESCRI'MOUV

> Brian GREMION

Chargé de projets Techniques, Scientifiques
et communication

06.15.80.55.31 - gremion.rssbe@gmail.com

> Guillaume DELIOT

Chef de projet Développement Territorial

06.51.32.54.17 - deliot.rssbe@gmail.com

> Camille MANSUY

Chargée de projets Développement Opérationnel

07.81.77.21.74 - mansuy.rssbe@gmail.com

DESCRIPTION ET MISSIONS DE LA STRUCTURE

Le Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE) est une association à but non lucratif basée à Reims, créée en 2009 pour permettre aux professionnels de santé d'intégrer les activités physiques et sportives dans leur stratégie préventive, éducative ou thérapeutique. Il œuvre ainsi pour rendre possible la pratique d'une activité physique pour toute personne insuffisamment active (principalement les personnes atteintes de pathologies chroniques).

STRUCTURATION DU RSSBE

Trois branches fondatrices et historiques composent le RSSBE :

- Le mouvement sportif représenté par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)
- Les usagers/associations d'usagers représentés France Assos Santé

- Le milieu médical représenté par l'Union Régionale des Professionnels de Santé Médecins Libéraux et Masseurs-Kinésithérapeutes (URPS ML et MK).

Le Réseau Sport Santé Bien-Être repose sur une **logique de complémentarité et de synergie des pratiques professionnelles**. L'intérêt du réseau est de mettre en lien différents acteurs professionnels autour des patients dans le cadre d'une éducation à l'activité physique adaptée (APA) et d'un accompagnement nutritionnel. Son mode d'organisation repose sur le partenariat et l'échange.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DU RSSBE

- **Fédérer et coordonner les acteurs du projet associatif** (institutionnels, professionnels de la santé, du sport, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les associations, les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux, les collectivités territoriales).
- **Élaborer et expérimenter des outils collaboratifs** : système d'information partagé, référentiels de pratiques et protocoles utilisés dans le réseau et visant à **améliorer la prise en charge thérapeutique et éducative** dans le cadre d'une **éducation à l'activité physique adaptée**.
- **Impulser la démarche Sport-Santé** dans les territoires pour **développer l'offre et les parcours APA**.
- **Proposer un parcours de soins coordonné** : prise en charge initiée par le **médecin généraliste ou le spécialiste**, à partir notamment de l'évaluation des facteurs de risque cardio-vasculaire, puis poursuivie dans le champ de **l'éducation du patient** (entretien médico-sportif, counseling, cycle éducatif) et maintenue par l'accompagnement des sujets (en fonction de leur pathologie) vers des **structures adaptées** et identifiées (Label Créneau Sport-Santé) **de proximité**. Ce parcours s'appuie sur les **communautés de santé** orientées vers le "Sport-Santé" (services, centres, maisons ou pôles de santé, centres de médecine du sport, officines, ...) et sur les **projets territoriaux de santé** (coordination locale des actions de prévention).
- Mettre en place **des formations complémentaires** pour les professionnels de la santé et du sport.

Départements concernés : **08-10-51-52**
Lancement Prescri'mouv : **octobre 2018**

Contacts



PRÉFET DE L'AUBE

Préfecture de l'Aube

Direction Départementale de la
Cohésion Sociale et de la Protection
des Populations
(DDCSPP)
Pascal MOUNIER
Tel : 03 25 70 46 54
pascal.mounier@aube.gouv.fr



Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est

Délégation Territoriale de l'Aube
Olivier ROBAT
Tel : 03.25.76.21.19
olivier.robat@ars.sante.fr



Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE)

Camille MANSUY
Tel : 07.81.77.21.74
mansuy.rssbe@gmail.com



Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aube (CDOS)

Coralie LARUE
Tel : 03.25.79.97.37
cdos.aube@wanadoo.fr



En savoir plus

prescrimouv-grandest.fr